À découvrir

A — LE CHÂTEAU DE LA GRÈVE

Le château actuel date du XVème siècle. Il a été édifié au centre d'un triangle où siègeaient de puissantes forteresses (Les Essarts, la Chaize le Vicomte et Bournezeau). Le château servait alors de relais entre ces points forts. De nombreux vestiges témoignent encore aujourd'hui de cette position : des tours de défense avec bretèches et archères canonnières.

Propriété privée, aucune visite possible

Pour plus d'informations :
https://chateaudelagreve.wordpress.com/

B — L'ANCIEN CENTRE DE LA VENDÉE

Avant que l'IGN ne s'en mêle de façon plus officielle, les Martinoyens étaient persuadés que le centre de la Vendée se situait du côté de la Brennetière. Epris d'un chauvinisme fort, nous continuons de penser qu'en allant au plus loin de ce sentier vous serez en plein centre de la Vendée.

C — LE MANOIR DE LA GUIBRETIÈRE

En tournant la tête vers la droite, vous observerez au loin le manoir de la Guibretière. Celui-ci à servi d'illustration pour une carte postale dans les années 1900.

Balisage

Sentier à suivre : **N°5** Marron

Bonne direction | Tourner à droite | Tourner à gauche | Mauvaise direction

Charte du randonneur responsable

• Rester sur les chemins •
La signalétique des sentiers est matérialisée par des plaquettes avec un balisage de couleur jaune sur un fond vert. Les numéros des sentiers figurent également sur ces supports et reprennent la couleur identifiant chaque commune. Les fléchages en pointillés signalent les variantes des sentiers.

• Respecter les chemins privés •
Certains chemins sont privés, leurs propriétaires ont accordé une autorisation de passage.

• Emporter vos détritus et ne faites pas de feu •
Si vous constatez des problèmes de balisage ou d'entretien, merci de noter l'endroit exact et de le signaler à la Communauté de communes.

Contact

Communauté de communes du Pays de Chantonnay
02 51 94 40 23
contact@tourisme-paysdechantonnay.fr
www.cc-paysdechantonnay.fr

Pays de Chantonnay — Communauté de communes

Saint-Martin des Noyers

5 SENTIER DU CŒUR DE VENDÉE

St Martin des Noyers

@Archives départementales de la Vendée

Départ
Jardin de la Prée
à St Martin des Noyers

14 KM

2H45

FACILE

DISPONIBLE AUSSI SUR PORTABLE !

Téléchargez **l'application Cirkwi** et scannez le QR pour retrouver ce circuit sur votre téléphone !

Reproduction interdite

Légende

- DÉPART
- INFO PARCOURS
- POINT D'INTÉRÊT

Le pas à pas

DÉPART PARKING DU JARDIN DE LA PRÉE - ST MARTIN DES NOYERS

GPS : 46.72273/ -1.17821

1 Prendre à gauche pour utiliser **la passerelle longeant le cimetière.** Traverser tout droit et ensuite prendre à gauche le chemin qui longe **le ruisseau des Rochettes**. Traverser le ruisseau par le pont et tourner tout de suite à gauche. À la fin du chemin, au stop, prendre à droite puis rapidement à gauche. Suivre ce chemin pendant 600 m et tourner à gauche pour rejoindre la D52. Longer la départementale vers la droite pendant 700 m en utilisant **la piste cyclable**. Avant le grand virage, prendre la route à gauche pour rattraper le chemin en face. De retour sur la **D52**, prendre à droite pour rejoindre le **Château de la Grève** en utilisant toujours la **piste cyclable**. Traverser pour rejoindre **le parking du château.**

2 Emprunter le chemin à gauche pendant 600 m. Face au **Fonteny**, traverser la route et rejoindre le chemin à gauche. À la fin de celui-ci, prendre à gauche et 700 m plus loin pendre à droite et rejoindre **la Brennetière**. Arrivé au village, prendre à gauche et 550 m après, tourner à gauche. Rejoindre le chemin à droite et continuer jusqu'à **Moulin Neuf.** En sortant du chemin, prendre à droite puis tourner rapidement à gauche, emprunter la piste cyclable. Continuer pendant 1,3 km sur ce chemin. Au bout, prendre à gauche et 400 m plus loin, tourner à droite et rejoindre Chêne Rond 1,4 km plus loin.

3 Marcher 400 m et emprunter le chemin à gauche. Suivre cette route pendant 950 m puis prendre à droite. Continuer tout droit pendant 850 m. Emprunter la **piste cyclable** au niveau du **stop** à gauche et continuer tout droit. Prendre le 2 ème chemin à gauche sur **la piste cyclable**. Remonter la rue pour emprunter le chemin passant à côté de l'**EHPAD et des jeux pour enfants**. Continuer en suivant le chemin qui passe **entre le terrain de foot et la salle de sports**. Poursuivre tout droit et rejoindre l**a rue du Docteur Gauducheau**. Prendre à gauche sur cette rue et quelques mètres plus loin, encore à gauche. Continuer en tournant 2 fois à droite pour **contourner l'église** par la rue à sens unique. Lâcher **l'église** en poursuivant tout droit cette rue et rejoindre **le point de départ.**